

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPOÏTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le succès de l'opération de la conversion des rentes qui n'est que le premier acte du redressement financier à réaliser. Une Caisse autonome des pensions.

La conversion des rentes s'est donc accomplie, comme il était prévu, dans les meilleures conditions. Votée par le Parlement à une énorme majorité, elle a été acceptée par l'énorme majorité des créanciers de l'Etat. C'est un grand acte de confiance du pays en lui-même. C'est une marque de sa résolution à poursuivre l'œuvre d'un redressement économique dont cette conversion n'est que le commencement.

A Gramat, le Président Herriot l'a salué avec une joie reconnaissante. Il a affirmé que son succès aiderait le gouvernement, laborieux et uni, à donner à la France des finances en parfait état qui sont la condition essentielle de la prospérité des affaires publiques. Il compte pour cela sur le concours actif de tous les bons citoyens qui veulent faire de notre pays un exemple d'ordre dans la sagesse et dans la justice.

Exprimées dans le noble langage qui est celui du Président Herriot, ces idées ont été acclamées par l'immense auditoire rassemblé à Gramat. Mais le Chef du gouvernement a loyalement prévenu les républicains qui l'applaudissaient que la tâche sera rude et qu'elle exigera la volonté subordonnée des egoïsmes privés ou collectifs à l'intérêt général.

Nos confrères qui s'occupent spécialement des questions économiques insistent beaucoup sur ce fait que l'incidence de la crise universelle sur la situation financière de la France est plus forte qu'on ne l'avait calculée au moment où l'on procédait à l'établissement des prévisions budgétaires. D'où cette conséquence que les recettes n'atteignent pas le chiffre inscrit et qu'on se trouve en face d'un déficit aggravé.

Ainsi, par rapport aux évaluations budgétaires pour l'exercice en cours, il y a une moins-value de un milliard soixante-dix-sept millions dans le seul dernier trimestre. Les impôts ne rendent pas ce qu'on en avait attendu et les recettes de juillet confirment les appréhensions nées de la diminution qui s'est manifestée dans le rendement des taxes les plus stables.

C'est un avertissement des plus nets donné au législateur. Il aurait beau ne pas vouloir l'entendre ; de bon ou de mauvais gré il ne pourra pas passer outre. En Angleterre on dit que le Parlement peut tout, sauf de changer un homme en femme. Mais il n'y a pas de pays où le Parlement puisse faire suer les pierres. Là où manque la matière imposable, il n'y a pas moyen de la surimposer.

La limite de la fiscalité est atteinte. Elle est même dépassée puisque les impôts ne donnent pas ce qu'on leur demande. Impossible donc de compter pour équilibrer le budget sur une augmentation des taxes actuelles ou sur une création de nouvelles taxes. Le « tour de vis » n'est plus praticable. La vis a été serrée à bloc et à vouloir la serrer davantage on s'expose à faire craquer tout le système.

MM. Germain-Martin, ministre du budget, et Palmade, ministre des finances, ont condamné sans appel le recours aux pratiques « inflationnistes » qui sont non pas une solution mais une illusion.

Il ne reste donc, comme l'a dit Edouard Herriot à Gramat, que la diminution des dépenses. L'heure est arrivée de cette « grande pénitence » annoncée il y a quelques années par Joseph Caillaux. Puisqu'on ne peut hausser le niveau des recettes jusqu'à celui des dépenses, il faut rabaisser les dépenses jusqu'au niveau des recettes. Il faut mesurer les crédits votés aux ressources réelles de la Nation. On aura beau prendre et reprendre le problème de tous les biais, il ne sera pas possible de lui trouver une autre solution.

C'est un décisif effort qui sera demandé au Parlement en fin d'année, lors du vote du prochain budget. A ce propos une intéressante suggestion

a été faite par M. Jean Goy, député, qui semblerait pouvoir permettre une importante économie budgétaire sans léser les intérêts des pensionnés de guerre. Il s'agirait de créer une Caisse des pensions et indemnités de guerre, autonome et qui fonctionnerait de la manière suivante.

Actuellement ce budget s'élève au total de sept milliards. Il dépassera huit milliards en raison de l'augmentation du nombre des ayants-droit. Puis il ira en s'abaissant progressivement pour arriver à zéro quand auront disparu les derniers bénéficiaires.

Dans le projet dont nous parlons, le budget de l'Etat, au lieu de voter annuellement des crédits qui suivraient cette courbe ascendante puis descendante, inscrirait une annuité fixe de quatre milliards. Durant la première période elle serait insuffisante et la Caisse autonome emprunterait à la Caisse des Dépôts et Consignations les sommes nécessaires pour combler la différence. Puis, pendant la période descendante, cette annuité de quatre milliards dépasserait de plus en plus le total des pensions à payer. Et avec les excédents annuels, la Caisse autonome rembourserait à la Caisse des Dépôts les avances que celle-ci lui aurait faites.

Dès cette année, cette combinaison vaudrait donc au budget de l'Etat une économie d'environ trois milliards, ce qui n'est pas une paille. Ce que vaut pratiquement cette idée, il ne nous appartient pas de le dire. Les compétences à elle a été soumise sont là pour l'étudier. Et M. Germain Martin ne l'a pas repoussée a priori. Il a promis de la faire examiner sérieusement et si elle lui paraît possible, nul doute qu'il ne s'empresse d'en profiter.

Emile LAPOÏTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Autour de la Chambre

Nos honorables — ceux du Palais-Bourbon — vont avoir une déception. On avait dit qu'un cinéma serait prochainement installé non loin de la salle des séances.

Mais il en a été décidé autrement. C'est M. Barthe, député, qui n'a pas voulu. Il a pensé que ce serait une trop grande tentation pour ses collègues de désertir la salle des séances dès qu'il y aurait une discussion ennuyeuse... ce qui arrive quelquefois.

Mais pourquoi ne pas se servir du cinéma pour « prendre » ce qui se passe dans la dite salle des séances. Avec le ciné sonore et parlant les scènes historiques du Palais-Bourbon seraient fixées pour l'éternité.

C'est une question à examiner.

Cette séance, au cours de laquelle la Chambre vota la conversion, donna lieu, par moment, à une controverse d'ordre académique sur sa légitimité.

Le Parlement compte, en effet, quelques-uns de ces économistes qui ayant émis au cours de la guerre des théories auxquelles les événements ont donné les plus éclatants démentis, n'ont perdu, pour cela, rien de leur faconde et rien de leur renommée.

Leurs prophéties ont été démenties par les faits, leurs prévisions ont été complètement erronées, qu'à cela ne tienne, ils ont à notre disposition d'autres prophéties et d'autres prévisions, et ils restent éminents et distingués comme le veut la légende.

Mais le plus beau, c'est qu'un de ces économistes — qui pour l'heure ne fait pas partie du Parlement — a été mis sur la sellette pour ses opinions sur la conversion, c'est M. Jéze.

En lisant le compte rendu de la séance, ce dernier a pu se croire un moment à la place de M. Palmade, ou de M. Germain-Martin.

C'est ça, disait-il, à un de ses amis, on m'interpelle, on m'attaque, on me met en pièces à la Chambre et je ne puis pas me défendre, je ne suis pas député.

— Ce n'est sans doute qu'une position d'attente, lui rétorqua un de ses interlocuteurs.

Pendant l'interruption de la séance publique, tandis qu'on attendait la décision de la commission des finances, les colloques étaient très animés. On y entendait beaucoup de « mots ». Citons celui-ci de M. Rapoport, le communiste cheville et barbu.

— Que pensez-vous de la conversion, lui demandait un député ?

Alors, celui-ci, incorrigible bohème : — Oh ! je ne demande pas mieux que d'être converti. Mais qu'on me donne des rentes !

Informations

L'accord franco-allemand

Nous sommes en mesure de déclarer, contrairement à certains bruits, que le gouvernement français n'a pas dénoncé l'accord commercial franco-allemand, réglant actuellement les échanges entre les deux pays. Néanmoins, des conversations seront engagées avec le gouvernement allemand, en vue d'aboutir à des modifications à l'accord de 1927, qui ne correspond plus à la situation actuelle.

Les dépenses de guerre

Les chiffres suivants sauf pour la Russie, sont empruntés aux documents remis officiellement par les Gouvernements au Bureau de la Société des Nations à Genève. La totalité des dépenses militaires annuelles atteint : Pour : L'Empire Britannique... 19.605.000.000 les Etats-Unis... 17.500.000.000 la Russie... 16.937.000.000 la France... 13.800.000.000 La France est donc bien au quatrième rang pour ses dépenses globales d'armements et l'écart qui la sépare de l'Empire Britannique, des Etats-Unis et de la Russie, est considérable. L'Empire Britannique dépense, en effet 6 milliards de plus que la France. Les Etats-Unis près de 4 milliards, la Russie 3 milliards.

En Allemagne

Estimant que les circonstances dans lesquelles le Reichstag a été dissous ont été relatées d'une façon fantaisiste, le chancelier von Papen se montre disposé à répondre à l'appel de la Commission du Reichstag et à comparaître devant elle comme témoin.

Les finances de la S. D. N.

Il résulte du mémorandum du secrétaire-général de la Société des Nations sur la situation financière de la Société, que le solde impayé des contributions des Etats membres de la Société des Nations s'élève actuellement à 17.049.159 francs-or.

Il résulte des chiffres fournis par ce mémorandum que, sur une cotisation totale de 1.600.029 francs-or, la France doit encore, pour 1932, 650.007 francs-or.

L'Italie sur une cotisation de 1.970.251 francs-or doit 492.562 francs-or. La Grande-Bretagne, dont la cotisation s'élève à 3.466.499 francs, a versé au 1^{er} septembre la totalité de ses contributions.

Au Maroc

Les dissidents blessés continuent à affluer vers Midelt, venant de la région du plateau des Laes. On y trouve des Ait Haddid, quelques Ait Shokmanos qui étaient restés irréductibles, mais surtout des indigènes Ait Amour Ounefou dont le territoire, actuellement occupé, était devenu, depuis quelques années, le refuge de tous ceux qui avaient intérêt à combattre l'établissement du maghzen, c'est-à-dire l'ordre et la paix.

Parmi ceux qui se sont soumis à nos troupes, se trouve le fameux agitateur El Mokri, que nous trouvons devant nous depuis de nombreuses années. Deux de ses frères, qui étaient également ses lieutenants avant d'être tués au cours de l'action du plateau des Laes, notre farouche ennemi se décida à demander l'amnésie et entra, devant nos troupes, la poudre des cartouches qui lui restaient en signe de paix.

Aux Indes

A la suite de l'accord intervenu entre les chefs des Hindous, les « Intouchables » et Gandhi, à propos de l'élection des « Intouchables ». Les leaders des Hindous et des « Intouchables » ont célébré la nouvelle à M. Mac Donald. Gandhi a déclaré qu'il serait obligé de rompre son jeûne si le gouvernement britannique acceptait les termes de l'accord concernant la représentation des intouchables dans les législatures.

L'annexion de la Mandchourie La Ligue des Droits de l'Homme élève la protestation la plus indignée contre la cynique violation du droit et des traités dont vient de se rendre coupable le Japon en s'appropriant la Mandchourie.

Elle compte que cette fois, la Société des Nations, sans se laisser arrêter par des considérations de basse politique mercantile, usera, contre le peuple qui vient de dépouiller la malheureuse Chine, de tous les moyens mis à sa disposition par le pacte et que, loin de craindre que le Japon la quitte, elle lui signifiera que sa place n'est pas à Genève et le mettra au ban des Nations.

En Argentine

Selon les dernières nouvelles, la République argentine occupera prochainement sa place au sein de l'Union interparlementaire. Il est en outre permis de formuler dès maintenant les meilleurs présages en ce qui concerne le succès de la prochaine réunion plénière de l'Union, qui aura lieu à Madrid, au mois d'octobre 1933.

A 668 mètres sous l'eau

On mande d'Hamilton (Iles Bermudes) à l'Agence Reuter : Le docteur Beebe, qui vient de faire une exploration dans les profondeurs inconnues de la mer, a radiodiffusé de ces profondeurs, le récit de cette aventure.

Le docteur Beebe a exposé ainsi qu'il est descendu jusqu'à une profondeur de 2.200 pieds, soit 668 mètres, en s'enfermant dans une sphère, ballon d'acier similaire à la nacelle du professeur Piccard.

EN PEU DE MOTS...

— En Belgique, au camp de Beverloo, une auto a foncé dans un groupe de soldats qui, au nombre de 7 furent renversés et blessés.

— Une statistique établit qu'il y a, aux Etats-Unis, 10.743 avions de tourisme. — Le sultan du Maroc s'est embarqué, samedi après-midi, sur le paquebot « Nicolas Paquet », pour rentrer au Maroc.

— La villa de Séverine, à Pierrefonds, devient la maison de repos de vacances pour les femmes journalistes. — M. Vincent-Auriol, député, maire de Muret a adressé sa démission de maire et celle de tout le conseil municipal.

— A Trèves, quatre personnes qui étaient abritées sous un arbre, pendant un orage, ont été tuées par la foudre.

NOS ÉCHOS

Illusion perdue.

M. P. Plan, le savant éditeur de la Correspondance de Rousseau vient de causer un gros chagrin aux amateurs de pèlerinages littéraires. L'idylle de Madame de Charvettes, près de Chambéry, n'a jamais abrité les amours de Jean-Jacques et de Mme de Warens. M. P. Plan rappelle, textes en mains, qu'en dépit de la tradition, la maison qu'on montre aujourd'hui sous ce nom n'a jamais été le berceau des amours racontées dans les Confessions. Le mobilier (table, chaises, lit, armoire), est de style Louis XVI, c'est-à-dire de cinquante ans trop jeune. Pour avoir été celui de Mme de Warens, il faudrait y rassembler des objets plus propres à faire illusion. Au reste, les Charvettes, ce n'est pas une maison, remarque M. Plan, c'est un petit vallon où se trouvent plusieurs villas. L'une d'elles (celle que l'on montre aujourd'hui) fut bâtie le 6 juillet 1738 par Mme de Warens. Or, la Correspondance établit qu'à ce moment, il y avait longtemps que l'idylle était terminée. Celle-ci d'ailleurs a été beaucoup plus courte que le récit de Jean-Jacques ne le laisse croire. Peut-être Mme de Warens avait-elle précédemment loué une autre villa dans le même vallon. Mais Jean-Jacques vécut à peu près solitaire dans la maison actuellement connue sous le nom de Charvettes, tandis que Mme de Warens vivait à Chambéry avec le garçon-coiffeur Wintzenried et ne venait guère aux dîners Charvettes qu'en passant, le dimanche.

Le français proscriit en Italie.

L'Italie fasciste en veut décidément à notre langage. Les syndicats intellectuels ont entrepris de chasser tous les mots français de la bouche des Italiens. Il y a quelque temps, le mot « chauffeur » était banni et remplacé par « autista ». Et voici que maintenant la guerre est déclarée à « bonne », « buvette », « café chantant », « feuilleton », « omelette », « rez-de-chaussée », etc., etc. La bonne s'appellera désormais « bambinaria » ; la buvette, « bar » ; le café chantant, « Caffè Concerto » ; le feuilleton, « appendice » ; l'omelette, « fritata » ; le rez-de-chaussée, « pianterreno », etc., etc.

Parfois le changement est quasi-nul : « piede a terra » au lieu de pied à terre ; « tassi » au lieu de taxi ; « vermut » au lieu de vermouth. Mais l'amour-propre est saut !

Permis de s'enivrer.

On a pu lire dans un journal américain l'intéressant suivant : « De façon à pouvoir équilibrer le budget, l'Etat de Michigan vient de décider qu'il délivrerait désormais, à l'instar des permis de chasse, des « permis de s'enivrer » à toute personne qui en ferait la demande en l'accompagnant d'une somme de cinq dollars.

« Moyennant le versement de cette somme, les titulaires des permis en question auront le droit, pendant un an, de boire, tout ce qu'ils voudront et tant qu'ils voudront, toutes les liqueurs alcoolisées qu'il leur plaira.

« Si, pendant ce temps, ils sont rencontrés en état d'ébriété, ils n'auront à craindre aucune poursuite judiciaire en dépit des lois de l'Etat, qui punissent sévèrement le délit d'ivresse. »

Pour être tout à fait complets, nous devons ajouter que c'est en 1893 que ces lignes ont paru...

A PROPOS DES MÉMOIRES DE JOFFRE

LA VALLÉE DES MIRACLES

L'autre dimanche, M. Herriot présidait la commémoration, maintenant traditionnelle, de la bataille de la Marne. Rien n'ajoute plus rien à la grandeur du formidable événement dont les moindres détails sont fixés pour l'histoire définitive. Seule, l'émotion est toujours nouvelle, qu'on éprouve au rappel du prodigieux effort et des douloureux sacrifices par quoi notre peuple a sauvé une fois de plus et toujours aux mêmes lieux, la pérennité de son destin.

Car, il n'y a pas eu, sur la Marne, qu'une seule bataille. Il y en a eu plusieurs et toutes décisives. Si bien que la Marne est, certainement, de toutes les rivières de France, celle dont le cours est le plus chargé de souvenirs, celle dont le nom est le plus lourd de symboles.

Faut-il redire qu'en dépit de la forêt d'Ardenes, la vallée de la Meuse et celle de l'Oise sont tout naturellement le large et dangereux couloir par où toutes les invasions d'Est ont reflué sur notre terre infiniment mieux fermée de tous autres côtés ? Vérité d'évidence que les faits ont malheureusement trop souvent confirmée. Les Francs sont venus par là, puis les Alamans, puis les Huns, puis les Germains de toutes sortes, Goths, Wisigoths, Ostrogoths, Prussiens, etc., etc.

Sur ce chemin d'accès de la barbarie nul arrêt possible avant la Marne, avant les crêtes du bassin jurassique, avant les premiers « monts » calcaires de la Champagne. Les hasards d'une campagne peuvent bien reporter le contact à Bouvines, à Denain, à Fleurus, à Waterloo, la vérité géographique ramène toujours les heurts décisifs aux Champs-Catalauniques, autour de Châlons, à Valmy, à Laon, à Fère-Champenoise, à Sézanne, et jusque sur l'Oureq aux portes de Paris.

Et de l'Oureq à Valmy, de la cuvette de Paris aux extrémités du plateau de Langres, c'est le long ruban vert de la Marne qui trace la limite fatidique tout au long de ce « pays » qu'André Lamandé célèbre avec lyrisme et vigueur comme la Vallée des Miracles (Renaissance du Livre), et qui est, en effet, la vallée, sinon des miracles, du moins du « miracle français ».

Car le miracle français a commencé même avant la France : avec les Francs.

Le cinquième siècle est loin de nous. A peine pouvons-nous reconstituer quelques vestiges de sa vie si différente de la nôtre. La conquête romaine était depuis longtemps acceptée des Celtes et des Francs. Toute une nation gallo-franco-romaine se développait des Ardennes à l'Aquitaine. Toute une civilisation se formait qui allait enfanter la nôtre. Mais dans la grande « Pax romana », déjà, les frontières du nord-est n'étaient pas sûres. Après César, Julien repousse plusieurs invasions. Lui-même mort, ses lieutenants demeurent aux aguets, appuyés sur le peuple fort des Rèmes, dont la capitale sera Reims et le pontife Rémy. Et c'est sur eux que déferle en 451 la poussée terrible des Huns d'Attila.

On sait comment les Huns, par un mouvement que devait copier Von Kluck en 1914, poussèrent jusqu'à

Bagages en conséquences.

A la gare Montparnasse, un train de Bretagne vient d'amener une foule de « rentrants ».

Une petite femme blonde est allée retirer ses bagages.

Il n'y a qu'une toute petite caisse. L'employé qui la retire s'étonne.

— C'est tout ce que vous avez comme bagages, Madame ?

Mais oui ! Alors, le regardant du haut en bas :

— C'est juste que toutes vos petites affaires, si légères, ça doit tenir là-dedans, fait l'homme qui emporte la mallette sur ses épaules comme il prendrait un joujou.

Cependant, la petite dame est vexée, et montrant un petit sac qu'elle a à la main :

— Mais j'ai aussi ça ! proteste-t-elle.

Orléans en évitant Paris, puis furent repoussés jusqu'en Seine et Aube et battus une première fois par les Francs de Mérovée. C'est alors que les romains d'Aetius et les Goths de Thorismond, regroupés autour des Francs les accablèrent au camp fabuleux qu'ils avaient établi aux Champs-Catalauniques. Derrière la triple ceinture de leurs chariots les cinq cent mille hommes d'Attila soutinrent une des plus sanglantes batailles de l'histoire. « C'est, écrit Lamandé, une mêlée gigantesque, terrible et tournoyante, une clameur épouvantée, un enchevêtrement d'entrailles et de sang qui monte jusqu'au poitrail des chevaux. » Il y eut deux cent mille morts. Et les hordes barbares reprenaient le chemin de l'Est... Une première fois, ce qui devait être la France, était sauvé...

Après les Huns...

Mais je ne vais pas conter ici toute l'histoire de France, ni même tous les miracles de la vallée de la Marne qui en vit de toutes sortes et pas seulement de guerriers.

Autour de Reims, n'est-ce pas, en effet, la Champagne qui chante toute entière un hymne à Dom Perignon, l'inventeur du pétillance des vins dorés ? Château-Thierry, n'est-ce pas la source aimable et quelque peu teintée de réalisme paysan, des fables du bonhomme La Fontaine, qui n'était peut-être pas aussi « bonhomme » que cela ? Et Reims ne garde-t-elle pas, dans sa majesté maintenant remise à neuf, et dans la merveille aérienne de sa cathédrale, les souvenirs des grands sacres royaux, depuis le baptême de Clovis jusqu'au couronnement de Louis XVI, en passant par l'émouvante onction de Charles VII, sous la bannière plébiennne de Jeanne d'Arc ?

Il y a, plus à l'est, le moulin de Valmy — autre miracle, révolutionnaire celui-là, d'un peuple tout dressé d'enthousiasme et d'abnégation, pour la défense de sa jeune liberté menacée par les vieux soudards des vieux Empires. Et il y a, aussi, l'héroïque marche en arrière, le front en avant, des restes de la grande armée, disputant étape par étape, la route de Paris à la coalition des Germains et des Slaves, cette mémorable bataille de France en laquelle le génie de Napoléon se surpassa lui-même pour aboutir à la défaite... La Marne... toujours la Marne.

Et puis la grande guerre.

Joffre nous dit dans ses Mémoires sa version de la décision qui déterminait la bataille. Nous savons déjà par Gallieni, dans ses curieux Carnets (chez Albin Michel) que le défenseur de Paris, dès qu'il connut l'infléchissement de la marche de Von Kluck vers le Sud-Est, n'hésita pas une seconde à vouloir la bataille devant Paris, sur l'Oureq, et donc sur la Marne. Et ce fut le trait de génie : la victoire était là.

Qui ne se souvient de l'ordre du jour fameux : « La République peut être fière des soldats qu'elle a préparés... ? » Prodigieux redressement ! Et quatre ans après l'Allemand cherchant sa revanche aux mêmes lieux y succomba.

Célébrons la Marne, rivière du salut.

JACQUYVE.

Ce qui manque.

Une femme du monde, qui a été l'amie du kronprinz pendant la guerre et qui, cyniquement, cherche aujourd'hui à se refaire une situation mondaine à Paris, entreprend un jour dans un salon en même temps que le plus mondain de nos abbés, Quelqu'un dit.

— Je vois bien le prêtre, mais où est le poteau ?

Ressemblance criante.

Un artiste vient de faire le portrait de Mme Durand. Son genre et sa fille contemplant la toile.

— Comme maman est ressemblante ! s'écrie la fille.

— Oui, on dirait qu'elle va m'eng... remarque le genre.

LE LISEUR.

EDOUARD HERRIOT DANS LE LOT

Un immense auditoire républicain acclame le chef du gouvernement proclamant sa volonté de paix dans la sécurité

A GRAMAT

Ah ! vraiment, Gramat avait bien fait les choses ! Il faut, non seulement féliciter, mais remercier la capitale du Causse ! Elle s'est admirablement acquittée de la mission dont elle était chargée par toute la famille quercynoise de recevoir Edouard Herriot, chef du gouvernement, représentant de la démocratie française dans une Europe toute hérissée de nationalismes agressifs et menaçants ! Les républicains du Lot sont reconnaissants à leurs amis de Gramat de cette magnifique réception. Sous l'impulsion de leur maire, si dévoué, M. Mazet, toute la population s'est prise d'une émulation dont les quinze mille visiteurs accourus ont admiré les splendides résultats !

Le président du Conseil est arrivé dans le Lot par Souillac, accompagné de M. de Monzie, ministre de l'Education Nationale et de M. Alexandre Israël, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Reçu à la gare par M. Malvy, maire, député de l'arrondissement et Paul Bert, préfet du Lot. Rapides et cordiales présentations. Traversée de la ville dont la population fait au chef du gouvernement un accueil qui lui fait prévoir celui de Gramat. Quelques instants de repos dans la maison de M. Malvy. Puis, à 10 h. 45, formation du cortège d'automobiles qui se dirige vers la cité « caussenarde » où l'on attend avec impatience l'arrivée de l'illustre visiteur.

Là, on a préparé un superbe décor de fêtes. Sur la place de la Gare, les balcons sont tendus d'étoffes éclatantes. Partout, aux fenêtres des maisons, drapeaux grands et petits font rutiler au soleil leurs voyantes couleurs. Entre les mâts dressés, dominent des guirlandes de verdure portant des écussons ou érigent des inscriptions de bienvenue.

Quant à la « salle » du banquet il a fallu la créer toute entière et elle apparaît immense et majestueuse. Pour les 3 ou 4.000 convives qui s'y presseront on a dressé dans une prairie une sorte de vaste hall aux charpentes puissantes recouvertes de toiles tendues sous lesquelles s'allongent les tables faisant face à la table d'honneur et à la tribune aux harangues. Une profusion d'oriflammes et de drapeaux achève de donner à cet ensemble un aspect de fête et de joie.

Dans la ville c'est un grouillement et une animation intenses. La foule des visiteurs venus de tous les points du département et des départements voisins grossit d'heure en heure. Et pourtant, grâce à la parfaite organisation préparée par le Comité et assurée par de nombreux pelotons de gendarmerie mobile, un ordre parfait règne partout. Les innombrables autos sont dirigées, canalisées et garées dans les parcs réservés sur divers points et les piétons se massent peu à peu sur la longueur du parcours que le cortège officiel doit effectuer.

Vers onze heures et demie, les autos ministérielles sont signalées et M. Herriot fait son entrée dans Gramat entre une double haie de citoyens et au milieu d'une immense acclamation qui éclate et se prolonge.

Sur la place de la gare, noire de monde, il est accueilli par le dévoué président du Comité, M. Castagné, qui lui souhaite la bienvenue dans une allocution où il sait parfaitement exprimer l'unanimité sentiment de respect et d'affection qui anime la population gramatoise. De mignonnes fillettes des écoles, délicieusement parées, offrent à M. Herriot une gerbe de fleurs. L'une d'elles, Jeanine Alazard, lui dit, avec une charmante spontanéité, un compliment que le public applaudit chaleureusement.

M. Edouard Herriot répond à tous avec une cordialité simple et noblement familière qui lui gagne tout de suite le cœur de tous.

Cette réception d'entrée achevée, le cortège se forme, réglé par un protocole qui sait tout ordonner rapidement et sans fracas. Réparties dans une vingtaine d'automobiles, les personnalités politiques et administratives qui accompagnent le Président se dirigent vers le monument aux morts.

Cette fois, il traverse d'un bout à l'autre la ville qui révèle aux visiteurs ses aspects si pittoresques, ses quartiers moyennageux, ses antiques maisons. De la foule qui remplit la vieille cité montent les ovations. Elles accompagnent Edouard Herriot jusqu'au monument élevé à la mémoire des enfants de la cité tombés pendant la grande guerre.

Avec une gravité simple et pleine d'une émotion recueillie, devant la foule devenue soudain silencieuse, le Président s'incline profondément. La commune pensée de tous monte un

instant, dans un hommage pieux, vers les nobles victimes dont le sacrifice a sauvé la France et la civilisation.

Après cette émouvante cérémonie, un vin d'honneur rassemble à l'hôtel de ville le Chef du gouvernement, les ministres et tous les hôtes officiels de Gramat. La M. Mazet, maire, salue le Président au nom de toute la population. M. Herriot lui répond cordialement et l'on se rend au banquet où les convives sont déjà placés. Le cortège fait son entrée aux accents de la *Marseillaise* et aux acclamations enthousiastes des milliers d'assistants.

C'est ici le moment de citer, au moins quelques-unes des personnalités présentes. Elles sont d'ailleurs si nombreuses que nous nous excusons par avance des omissions inévitables que comporte une telle énumération. Nous signalons ceux que nous avons vus, mais il était impossible de voir et de noter tout le monde.

Donc, aux côtés de M. Edouard Herriot, prennent place MM. Mazet, maire de Gramat ; Malvy, député de l'arrondissement ; de Monzie, député du Lot ; ministre de l'Education Nationale ; Georges Leygues, ancien Président du Conseil, ministre de la marine ; Queuille, député de la Corrèze, ministre des P. T. T. ; Alexandre Israël, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Paul Bert, préfet du Lot ; Emile Borel, député de l'Aveyron, ancien ministre, membre de l'Institut ; Henry de Jouvenel, ancien ministre, délégué de la France à la Société des Nations ; Bastid, député du Cantal ; Loubet, Fontanille et Garrigou, sénateurs du Lot ; Delthil, sénateur du Lot ; Dauzier, sénateur du Cantal ; Faure, député d'Indre-et-Loire ; Laumon, député de la Corrèze ; Ulrich, député du Tarn-et-Garonne ; de Chamard, député de la Corrèze ; Castagné, président du Comité d'organisation ; Bouju, préfet honoraire, ancien préfet de la Seine ; Bouffard, préfet de la Gironde ; Tausac, préfet du Lot-et-Garonne ; Latour, préfet de la Corrèze ; Boseny, préfet du Cantal ; Andrieu, préfet de la Dordogne ; Larroque, préfet du Tarn-et-Garonne ; Vié, préfet de l'Aveyron ; Plancaissagne sous-préfet de Gourdon ; Coullaud, sous-préfet de Figeac ; Robert Martin, secrétaire général du Lot ; Dauliac, maire de Gourdon ; Salanié, premier adjoint au maire de Cahors ; Besombes, adjoint au maire de Figeac ; Chodu, adjoint au maire de Brive ; Ramet, premier président honoraire à la Cour d'Appel de Toulouse...

A cette liste incomplète il faut ajouter tous les conseillers généraux du Lot ; un très grand nombre de maires de notre département et la plupart des conseillers d'arrondissement. On peut dire que l'immense majorité des élus du département, exprimant ainsi le sentiment des populations, avait tenu à faire accueil au Chef du Gouvernement de la République. Dans l'immense assistance, nous remarquons aussi la présence de personnalités n'appartenant pas au monde politique ou administratif comme le maître Henri Martin, membre de l'Institut... mais force nous est de limiter cette liste qui risquerait d'envahir plusieurs colonnes de notre journal.

Le service du repas est assuré par plus de 300 serveuses dirigées par des chefs d'équipe qui veillent à la régularité et à la rapidité des opérations. Les cuisines sont installées dans de vastes hangars placés auprès de la salle du banquet. Tout un peuple de marmittes et de découpeurs y prépare les plats qu'emportent les serveuses. Tout s'effectue avec un ensemble et un ordre irréprochables.

L'Union musicale de Gourdon et la musique de Brive jouent alternativement pendant le repas tandis que derrière la table de la presse de nombreux agents des P. T. T. actifs et diligents assurent l'immédiate transmission des longs et nombreux télégrammes qui leur sont passés. Douze cabines téléphoniques sont commodément installées à la disposition des journalistes. Ceux-ci se déclarent parfaitement satisfaits du fonctionnement de ce service et nous devons en féliciter la direction des P. T. T. ainsi que les employés qui ont excellemment assuré un service dont on devine la difficulté.

Le cinéma, bien entendu, avait installé partout ses projecteurs et ses appareils enregistreurs. Quant à la diffusion radiophonique des discours principalement assurée par Radio-Toulouse, elle a fonctionné à la complète satisfaction des innombrables sans-filistes qui écoutaient chez eux (car, tout de même, tout le monde ne pouvait pas être à Gramat). Et sur les boulevards de Cahors, notamment, une nombreuse foule a pu suivre l'ardente et grave parole du Président Herriot.

Il a montré avec une force probante, qui ne saurait être dépassée, la justice de notre cause et l'injustice des accusations que l'on porte au dehors contre nous ! Alors qu'on cherche à nous rendre responsables des échecs auxquels se heurte l'organisation de la paix, Edouard Herriot

à l'heure des toasts, on entendit l'hommage cordial du dévoué maire de Gramat disant à M. Herriot la reconnaissance de la population et saluant les hôtes éminents qui l'accompagnaient. Puis l'allocution, parfaite de fond et de forme de M. Paul Bert, le distingué préfet du Lot. Ensuite, M. Orliac, conseiller général du canton, qui exprime éloquemment l'idéal commun par lequel les républicains du Lot se sentent unis au Chef du gouvernement et leur résolution de le soutenir dans l'œuvre si difficile dont il porte la responsabilité. Le sympathique sénateur, M. Fontanille, parlant au nom de ses collègues, félicite le président Herriot de ce qu'il a déjà fait à Genève et à Lausanne et lui exprime la confiance qu'inspirent aux démocrates sa personne et sa doctrine « celle de Gambetta, de Jules Ferry, de Waldeck-Rousseau et qui « tient en quelques mots : ordre et paix dans le travail et la liberté ».

Le dernier des orateurs, avant le président du Conseil est M. Malvy, parlant au nom des populations républicaines du Lot. En termes ardents, il évoque les manifestations précédentes qui eurent le Lot pour théâtre et qui demeurent profondément gravées dans le souvenir des démocrates quercynois. En sa qualité de président de la commission des finances, il insiste ensuite sur les difficultés budgétaires qui sont, dit-il, « les plus sérieuses que la France ait connues ». Pour les résoudre il ne faut pas compter sur le système classique du « tour de vis ». Il prévoit une tâche ardue, pénible. Mais elle ne sera pas au-dessus de nos forces et il promet son entier concours pour la réaliser. « Vous avez, dit-il, à M. Herriot, « vos responsabilités. Nous avons les nôtres. Mes commissions et le Parlement sauront remplir leur devoir ».

Tous ces discours sont salués de vibrants applaudissements qui se font plus chaleureux encore après celui de M. Malvy.

Mais quand Edouard Herriot paraît à la tribune tout l'auditoire se lève et, pendant un long moment, les bravos et les acclamations empêchent le Président du Conseil de parler. Quand prend fin cette grandiose manifestation où s'exprime la confiance de tous ces citoyens pour l'homme qui porte la lourde responsabilité d'avoir à défendre les droits de la France et de la République, il commence son discours en remerciant successivement les orateurs précédents et en témoignant à la population de Gramat et aux républicains lotois sa reconnaissance émue.

Ce préambule achevé Edouard Herriot aborde l'exposé des grandes questions en face desquelles se trouve son gouvernement « laborieux et uni ».

Il serait inutile de reproduire cette page oratoire d'une si puissante et si sobre éloquence que tout le monde a lue in extenso dans la presse quotidienne. Essayons de restituer ici aussi fidèlement que possible l'atmosphère morale et intellectuelle dans laquelle le président Herriot a parlé.

Il faut imaginer d'abord cet immense rassemblement de 6.000 personnes — car plus de 3.000 citoyens se tenaient debout dans la prairie voisine — tendu vers l'orateur penché sur lui. Un silence frémissant, interrompu parfois par de longues boules d'émotion ou par des éclats d'enthousiasme, planait sur cette foule passionnément attentive aux paroles qu'elle écoutait. Entre l'orateur et l'auditoire s'était établie la plus complète communauté de cœur et d'esprit.

Tous ces auditeurs présentaient la gravité des circonstances et ils étaient ardemment désireux de savoir ce qu'en pense l'homme chargé par sa fonction d'y faire face.

Le discours de M. Herriot ne pouvait pas être et ne voulait pas être un exercice de virtuosité oratoire. Il ne s'agissait ni d'amuser, ni de distraire ses auditeurs, mais de leur faire connaître la situation de la France dans le monde. C'est à des étonnés, non à des spectateurs, qu'il s'adressait.

Au fur et à mesure qu'il parlait on voyait — si l'on peut ainsi dire — le tableau se développer aux yeux de l'esprit. Ce tableau n'est point fait de couleurs brillantes et lumineuses. Il est d'une tonalité uniformément sombre. Nous ne disons pas qu'il est décourageant. C'est au contraire à la fermeté, au courage des citoyens français, à leur dévouement civique qu'Edouard Herriot s'est adressé d'un bout à l'autre de sa harangue.

Il a montré avec une force probante, qui ne saurait être dépassée, la justice de notre cause et l'injustice des accusations que l'on porte au dehors contre nous ! Alors qu'on cherche à nous rendre responsables des échecs auxquels se heurte l'organisation de la paix, Edouard Herriot

appelé les actes de la France réduisant spontanément ses armements. Alors qu'on nous taxe effrontément de visées impérialistes et d'ambitions hégémoniques, il a rappelé les actes par lesquels la France a prouvé son esprit de conciliation et d'apaisement. Alors qu'on nous accuse d'avidité et d'accaparement, il a rappelé les actes par lesquels la France a prouvé sa générosité — peut-être trop grande — à l'égard de nos anciens ennemis !

Quant à l'esprit pacifique dont notre pays est animé, on peut affirmer que la démonstration faite par M. Herriot est si forte et si irréfutable qu'elle doit convaincre tous ceux qui ne sont pas de parti-pris.

Et c'est au milieu des ovations unanimes que le Chef du gouvernement a clairement laissé entendre sa résolution de ne pas permettre que nous soyons dupes.

« On ne nous en a su aucun gré » ! Cette terrible petite phrase qui concluait chacun de ses développements et que le public soulignait et appuyait de sa puissante adhésion, signifiait très nettement que, désormais, à défaut d'une gratitude dont nous nous passerons, il nous faudra des garanties dont nous ne nous passerons pas !

C'est sur les traités que la France fonde sa doctrine ; elle veut un statut de la paix qui garantisse la même sécurité à toutes les nations, petites et grandes. Notre pays « qui ne hait aucun peuple » a le droit d'exiger qu'on lui laisse élever « ce qu'il lui reste d'enfants dans le travail, « dans l'honneur et dans la paix ».

Ainsi s'achève ce discours qui a éclairé les citoyens. Mais qui a plus encore élevé leur esprit à la ferme résolution de soutenir une cause qu'ils savent conforme à la justice et à la vérité.

Une longue acclamation salue l'émouvante péroraison du Président du Conseil. Le cortège se reforme ensuite pour se rendre à Figeac où une fête tout intime et amicale attend le Président du Conseil.

La cérémonie de Figeac revêtait un tout autre caractère que celle de Gramat. Fête d'ordre intime, manifestation de cordialité affectueuse. Ces sentiments, les Figeacois les ont témoignés à leur hôte d'une soirée avec une spontanéité et une chaleur dont il fut visiblement touché.

Une foule considérable l'attendait et c'est aux cris de « Vive Herriot ! Vive de Monzie ! Vive Loubet ! » qu'elle a accueilli le cortège. Sur la place de la Raison le Président fait un court arrêt pour répondre aux acclamations des Figeacois.

Là, M. Loubet, maire de Figeac, parle au nom de ses concitoyens et il exprime à M. Herriot l'affectueuse déférence dont ceux-ci sont animés envers lui. M. Loubet, après un rapide examen des graves problèmes de l'heure, affirme que le pays a confiance dans la sagesse et aussi dans la fermeté de M. Herriot et de ses collaborateurs, au nombre desquels l'arrondissement de Figeac est fier de compter son éminent député.

Ces déclarations sont chaleureusement applaudies. Et les acclamations reprennent quand M. de Monzie, avec une vibrante éloquence, salue le grand Français et le grand républicain qui fait au Lot l'honneur de le choisir comme la retentissante tribune d'où il parle à l'Europe.

Le Président Herriot dit sa joie et son émotion, il remercie M. Loubet, M. de Monzie et la population figeacoise dont l'accueil le touche profondément. Demain, dit-il, j'emporterai à Genève ces souvenirs réconfortants pour y défendre les intérêts de la paix et ceux de notre pays qui, plus qu'aucun autre, a donné au monde les preuves de sa générosité et de sa justice.

Les ovations éclatent et se prolongent. Et c'est au milieu d'une ardente sympathie que M. Herriot visite la ville.

Un repas amical suivit cette belle réception. Puis à 21 h. 30, le Président du Conseil repartit en auto pour Genève.

M. Audeguis, capitaine au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu chef de bataillon.

M. Algans, de l'état-major particulier, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Le sergent-chef Denisot, rapatrié du Levant, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Magistrature
Notre compatriote, M. Carrayrou, juge de deuxième classe au tribunal de Mauriac est nommé, sur sa demande, à Figeac.

Notre compatriote, M. Autesserre, juge au tribunal de première instance de Strasbourg, est nommé président du tribunal de 1^{re} instance de St-Affrique.

Gendarmerie
MM. Chabré et Tilet, du Lot, sont nommés gardes républicains mobiles et affectés à Périgueux.

Récompenses honorifiques
Un diplôme d'honneur a été décerné par le siège du sanatorium des cheminots à MM. Barrel, chef distributeur à Cahors et Lalande, employé à Cahors.

Ces récompenses ont été attribuées pour services rendus à l'œuvre. Nos félicitations.

CONSEIL GENERAL

La session du Conseil général du Lot s'est ouverte, lundi, à Cahors. La séance devait avoir lieu le matin, à 10 h. 1/2 ; mais cette séance ne fut pas ouverte.

C'est à 15 heures que les conseillers rentrent dans la salle des délibérations.

M. Gayet, vice-doyen d'âge qui préside, se lève et prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. GAYET
MESSEURS,

Notre cher collègue et ami le docteur Fontanille persistant à se réunir en se refusant, c'est au titre de doyen d'âge que je dois l'honneur d'occuper cette place une fois de plus.

Redoutable privilège comportant par ailleurs d'inquiétantes contre-parties, mais qui me commande pour l'instant l'agréable devoir d'adresser mon salut le plus cordial à l'Assemblée départementale.

Depuis notre dernière réunion d'importants événements se sont déroulés. Le pays s'est donné un nouveau gouvernement et appuyé de sa puissante adhésion, signifiait très nettement que, désormais, à défaut d'une gratitude dont nous nous passerons, il nous faudra des garanties dont nous ne nous passerons pas !

C'est sur les traités que la France fonde sa doctrine ; elle veut un statut de la paix qui garantisse la même sécurité à toutes les nations, petites et grandes. Notre pays « qui ne hait aucun peuple » a le droit d'exiger qu'on lui laisse élever « ce qu'il lui reste d'enfants dans le travail, « dans l'honneur et dans la paix ».

Ainsi s'achève ce discours qui a éclairé les citoyens. Mais qui a plus encore élevé leur esprit à la ferme résolution de soutenir une cause qu'ils savent conforme à la justice et à la vérité.

Une longue acclamation salue l'émouvante péroraison du Président du Conseil. Le cortège se reforme ensuite pour se rendre à Figeac où une fête tout intime et amicale attend le Président du Conseil.

La cérémonie de Figeac revêtait un tout autre caractère que celle de Gramat. Fête d'ordre intime, manifestation de cordialité affectueuse. Ces sentiments, les Figeacois les ont témoignés à leur hôte d'une soirée avec une spontanéité et une chaleur dont il fut visiblement touché.

Une foule considérable l'attendait et c'est aux cris de « Vive Herriot ! Vive de Monzie ! Vive Loubet ! » qu'elle a accueilli le cortège. Sur la place de la Raison le Président fait un court arrêt pour répondre aux acclamations des Figeacois.

Là, M. Loubet, maire de Figeac, parle au nom de ses concitoyens et il exprime à M. Herriot l'affectueuse déférence dont ceux-ci sont animés envers lui. M. Loubet, après un rapide examen des graves problèmes de l'heure, affirme que le pays a confiance dans la sagesse et aussi dans la fermeté de M. Herriot et de ses collaborateurs, au nombre desquels l'arrondissement de Figeac est fier de compter son éminent député.

Ces déclarations sont chaleureusement applaudies. Et les acclamations reprennent quand M. de Monzie, avec une vibrante éloquence, salue le grand Français et le grand républicain qui fait au Lot l'honneur de le choisir comme la retentissante tribune d'où il parle à l'Europe.

Le Président Herriot dit sa joie et son émotion, il remercie M. Loubet, M. de Monzie et la population figeacoise dont l'accueil le touche profondément. Demain, dit-il, j'emporterai à Genève ces souvenirs réconfortants pour y défendre les intérêts de la paix et ceux de notre pays qui, plus qu'aucun autre, a donné au monde les preuves de sa générosité et de sa justice.

Les ovations éclatent et se prolongent. Et c'est au milieu d'une ardente sympathie que M. Herriot visite la ville.

Un repas amical suivit cette belle réception. Puis à 21 h. 30, le Président du Conseil repartit en auto pour Genève.

M. Audeguis, capitaine au 16^e tirailleurs sénégalais, est promu chef de bataillon.

M. Algans, de l'état-major particulier, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Le sergent-chef Denisot, rapatrié du Levant, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Magistrature
Notre compatriote, M. Carrayrou, juge de deuxième classe au tribunal de Mauriac est nommé, sur sa demande, à Figeac.

Il me plaît de soumettre à l'agrément préalable de cette Assemblée à laquelle j'appartiens depuis 28 ans, les mesures que j'ai prises dans le cadre de mes attributions pour l'exécution de ces consignes de salut public. Je n'ignore pas l'impopularité inhérente à toutes mesures de compression qui, en tous lieux et en tous temps, lésent des intérêts respectables, désorganisent de précieuses habitudes, bouleversent le train normal de la cité. Mais je ne voudrais pas apparaître à la surprise de mes amis comme un Harpagon de la laïcité.

Je veux donc, si vous le permettez, faire compte de mes devoirs immédiats. Le premier de ces devoirs est de sauvegarder non seulement dans son statut éventuel, mais dans son essor nécessaire l'école républicaine. Or l'école exige d'abord une dotation immobilière. Cette dotation est de 300 millions, soit de 1 à 10. Cependant la politique dont je suis héritier et non le continuateur me laisse un déficit de 600 millions sur les constructions d'écoles primaires autorisées, soit pour la part de l'Etat un déficit d'environ 500 millions. Les promesses faites aux communes doivent être tenues : elles le seront, mais au prix d'une meilleure organisation du contrôle d'Etat, du fonctionnement d'un comité ayant un pouvoir élargi de la révision des barèmes établis dans l'éducation de la prospérité.

Le règlement sera fait suivant un programme d'outillage dont je suis autorisé à annoncer l'immédiate préparation. Je vous rends attentifs à la progression de mes effectifs scolaires :

3.439.713 en 1928,
4.096.392 en 1931,
près de 4.100.000 prévus pour 1932.

Cet accroissement continu exige la continuité d'un effort constructif qui se portera surtout vers les écoles surpeuplées, vers les communes dépeuplées et ruinées, vers les régions où le principe laïque reste encore contesté, je dépose un texte établissant cette triple priorité.

Mais je suis obligé, dès maintenant, c'est-à-dire dès la rentrée d'octobre, de parler de l'insuffisance du nombre des maîtres dans beaucoup de départements, de villes ou de postes dont la population scolaire a augmenté. Contrairement à l'opinion répandue, le nombre des maîtres ne s'est pas élevé dans la même proportion que celui des élèves, à preuve ce fait que la moyenne générale des effectifs par classe primaire s'est élevée en 5 ans de 26 à 30. De 1928 à 1932 tandis que la population des écoles primaires se grossissait de 600.000 enfants, le total des maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire passait de 120.506 à 130.000 environ, soit une simple augmentation de 9.500 maîtres. N'était-ce que l'appoint en avril 1932 « la limite nécessaire de la dépense », la solution du problème serait simple, aisée et rapide ! Le chiffre atteint par les dépenses du personnel dans l'enseignement primaire, soit 2 milliards 32 millions, semble au regard des circonstances un chiffre prohibitif.

C'est dans ces conditions que le gouvernement a estimé devoir supprimer un certain nombre de postes pour créer un nombre de postes dans des provinces où des agglomérations insuffisamment desservies. La comparaison des moyennes de classes justifiait le principe d'une telle décision : en effet, si les classes des départements de la Seine et de Seine-et-Oise reçoivent en moyenne 41 élèves, celles des Bouches-du-Rhône, de la Charente, de l'Ariège, de l'Ardeuse, de la Charente, de l'Ardèche, de la Lozère, de la dépopulation du Lot, nous maintenons encore à 20 cette moyenne dans la période où les effectifs, il est vrai, bénéficient du regain de natalité consécutif à l'après-guerre.

Mon Administration centrale tente avec les concours de l'Administration locale, des Conseils départementaux et des associations professionnelles d'ajuster les exigences de la situation avec les diverses conventions communales. Le seul résultat recherché est de payer l'ensemble des créations par l'ensemble des suppressions. Quant au détail des suppressions à répartir, il doit être mis au point par une collaboration précise et loyale, ainsi que je l'ai fait pour la réorganisation de notre système collégial dans les petites villes où les études secondaires ne réunissent plus qu'une clientèle minime et incertaine.

Je suis contraint, moi, de calculer le prix de revient des études de 2^e degré et d'observer que les dépenses par tête d'élève varient normalement dans les écoles primaires supérieures de 956 fr. à 5.445 fr. ce qui implique obligatoirement la disparition des écoles les plus onéreuses et leur remplacement soit par des écoles techniques soit par des cours complémentaires.

Est-ce là, Messieurs, mon plus grave souci ? Non. Le Ministre Herriot a promis la gratuité intégrale des études secondaires. Il n'admettrait pas, personne n'admettrait que cette gratuité coïncidât avec une notable réduction des bourses d'entretien sans lesquelles la gratuité serait quasiment vaine.

Or, par le fait même de cette gratuité il y a de plus en plus de candidats aux bourses de enseignements primaire, secondaire et technique : 26.000 en 1930, 58.856 en 1932.

Les examens n'ayant pas été modifiés, pour 14.886 candidats reçus en 1930, il y en a eu 36.749 en 1932. J'ai pu 44.000 lettres de recommandations. Aucune réponse n'a été faite à ces 42.000 lettres jusqu'au jour où l'examen des dossiers et des titres a permis d'aviser les bénéficiaires du classement. Sur 36.749 enfants reçus à l'examen, 16.179 seulement ont obtenu des bourses, soit :

36 0/0 du nombre des candidats reçus pour le primaire ;
67 0/0 du nombre des candidats reçus pour le secondaire ;
75 0/0 du nombre des candidats reçus pour le technique.

J'accuse à dessein l'indigence de pourcentage pour appeler l'attention publique sur l'obligation où nous sommes d'accroître à brève échéance un crédit budgétaire resté le même en dépit de l'accroissement des besoins et tout à la fois d'unifier les méthodes de répartition des bourses dans un système unifié d'éducation nationale. J'ajoute que le montant des bourses allouées se diversifie de façon non moins insolite et qu'une certaine pureté doit être encore s'instaurer entre des enseignements séparés.

Il faut aller au plus pressé, parer à plusieurs déficits, comprimer sans déformer, resserrer sans étouffer.

Il faut servir le peuple à l'Ecole de la haute science à l'Université, d'un même zèle parce qu'il s'agit d'une même cause. Tout cela, Messieurs, sans omettre le grand plan national dessiné par notre Chef et voulu par le pays.

Ce matin, descendant du Causse sur Cahors, en compagnie du docteur Jardel, notre collègue et ami me parlait avec admiration d'un humble cantonnier de rencontre. « Il a, me disait-il, le soin et l'amour de son morceau de route. » Dans la portion de chemin qui m'est confiée, je vous promets, mes chers collègues, d'avoir le soin et l'amour du bon cantonnier.

Les paroles de M. de Monzie sont applaudies par toute l'assemblée.

Puis le Conseil se réunit en commission privée.

La séance est levée à 16 h. 1/2.

Séance du 27 septembre.

Le Conseil général s'est réuni, mardi matin, à 10 heures et demie, sous la présidence de M. de Monzie.

Aussitôt la séance ouverte, la parole a été donnée à un distingué ingénieur en chef, M. Albouys, qui a donné lecture du rapport relatif à la question des autobus dans le département du Lot.

Mais le Conseil général était réuni en séance privée. Donc, pas de compte rendu.

La séance a été levée à midi.

Le Conseil général à M. Herriot

Le Conseil général du Lot a voté, à l'unanimité, l'adresse suivante à M. Herriot, Président du Conseil.

« Le Conseil général du Lot, remercie le Président Edouard Herriot d'avoir choisi le Lot pour y prononcer le plus insigne appel qui ait été lancé à la Paix de Raison.

« L'assurance de sa gratitude et de son inaltérable dévouement à sa personne, à sa politique, à son Gouvernement, « approuve les mots d'ordre donnés par lui en vue du redressement financier et de l'équilibre budgétaire, « charge son Président d'exprimer ces sentiments dans l'esprit même de déférence et d'affection qui fut traduit au cours des manifestations de Gramat et de Figeac à l'égard du Chef de la démocratie française. »

CAHORS CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni lundi soir, à 10 heures.

Mais avant d'entrer en séance, les conseillers se sont rendus dans le Cabinet du maire où devait avoir lieu une belle manifestation de sympathie : la remise de la Croix de la Légion d'honneur à l'excellent et dévoué premier adjoint au maire, M. François Adjoint.

Remise de la décoration

Tous les conseillers étaient présents : quelques amis avaient été invités. M. de Monzie présidait. Tous les assistants étaient debout.

M. Nicolai, adjoint au maire, prit la parole et prononça avec une émotion partagée par tous, les excellentes paroles suivantes :

Discours de M. Nicolai

CHER COLLABORATEUR ET AMI,
Les membres du Conseil municipal de Cahors ont saisi avec empressement l'occasion qui leur était offerte de vous montrer leur sympathie et leur attachement : votre nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Officiellement, cette distinction vous est accordée au titre de Président du Tribunal de Commerce. Rien de plus juste. Car nous savons que votre loyauté et votre jugement sont aptes à faire face aux multiples difficultés que peuvent rencontrer de si délicates fonctions.

Mais notre amitié a des exigences. Elle s'insurge même à l'idée qu'il nous faudrait passer sous silence le long labeur que vous consacrez à la Mairie de Cahors. Nous savons tous qu'en l'absence de notre distingué Maire, M. de Monzie, Ministre de l'Éducation Nationale, vous envisagez toujours avec courage et clairvoyance les multiples problèmes qui vous sont soumis. Vos modestes collaborateurs jugent que, là aussi, doivent se manifester des qualités d'ordre, de mesure, de tact, en face surtout des difficultés de l'heure, difficultés que certains jugeraient insurmontables dans une ville de l'importance de la nôtre.

Mais vous êtes guidés dans votre tâche par l'amour qu'a tout Cadurcien de sa petite patrie. Votre effort tend non seulement à remédier à l'état actuel mais à redonner à notre cité un peu du mouvement, et disons-le au risque de paraître un peu ambitieux, un peu du lustre qu'elle eut jadis.

Vous vous dites, et en cela encore nous sommes tout à fait d'accord, qu'une localité comme la nôtre se doit d'opérer un redressement. La ville du Sud-Ouest qui posséda, durant quatre siècles, une Université des plus célèbres de France; qui, rasée plusieurs fois par les Barbares; qui, toujours se relever et grandir; dont les vieux monuments attestent l'ancienne gloire et l'ancienne splendeur; la cité enfin qui donna le jour à Léon Gambetta a droit de figurer dignement au rang des belles localités françaises.

Le redressement sera long. Mais nous aurons apporté notre petite pierre. Mais vous aurez produit votre effort. Je sais ici ces vaillants prédécesseurs dont le zèle s'employa à maintenir l'union dans les cœurs et à défricher la route. Nos successeurs qui continueront dignement notre œuvre, se rappelleront que sous la haute surveillance de M. de Monzie, et sous la sympathique adjointe M. Salanié, un bon pas fut fait vers ce redressement.

« Et cela justifie, avec votre titre de Président du Tribunal de Commerce la haute distinction qui vous a été accordée, distinction dont nous tirons notre part de fierté et dont, très cordialement, tous vos amis sont heureux de vous féliciter. »

Puis, M. de Monzie prit la parole. Son allocution fut simple, mais d'une éloquence à la fois cordiale et émouvante :

Il fit l'éloge de François Salanié qui, président de la Chambre de Commerce, premier adjoint de la Ville de Cahors, accompli sa tâche, souvent ingrate, avec fermeté, mais avec bienveillance et bonhomie.

Au milieu des bravos de tous les assistants M. de Monzie donna l'accolade à François Salanié, chevalier de la Légion d'honneur.

M. François Salanié remercia en termes émus M. de Monzie et les membres du Conseil municipal du témoignage de sympathie qu'ils venaient de lui donner.

Ce fut une cérémonie charmante, sincère, émouvante.

Un vin d'honneur fut servi aux assistants qui, tous, eurent à cœur de témoigner au nouveau légionnaire leur sympathie, leur amitié.

La séance du Conseil

Mais après la cérémonie de la remise de la décoration, il fallut entrer en séance.

Le Conseil vote une somme de 500 francs à titre de rétribution en faveur du gérant de la cabine téléphonique de Bégoux et décide le transfert de la cabine du Pont Neuf dans le centre de Cabessut.

Renvoyé à la commission une demande l'attribution de logement dans l'école du Boulevard, formée par 3 instituteurs.

Avis favorable est donné à des demandes de bourses pour les écoles professionnelles.

Avis favorable est donné à la demande de classement du chemin de halage du Pont-Valentré.

Heurté par une auto

Un marchand de bestiaux, demeurant à Villesèque, revenait de la foire de Lauzerte, conduisant des bœufs.

Au lieu dit Frescaty, une auto arriva, le marchand voulut faire placer ses bœufs sur le bord de la route.

Mais, au même moment, l'auto qui n'avait pas ralenti, heurta le marchand qui fut fortement contusionné.

Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins nécessaires par son état qui n'est pas grave.

Où sont passés les 40.000 francs

En juin 1930, M. Escalmer, décédait à Colprade, commune de Saint-Cirq-Madelon. Avant de mourir, il avait déclaré à ses deux fils, Jean et Albert, qu'une somme de 40.000 fr. se trouvait cachée dans un placard, et il leur avait montré la cachette. Après le décès de son père, les deux frères voulurent entrer en possession des 40.000 francs, mais il ne restait au fond de l'armoire que 1.300 francs.

M. Albert Escalmer, qui avait été chargé du partage, ne porta pas plainte, espérant retrouver les numéros des titres disparus, mais il vint de se décider à le faire.

Sulcide

Ces jours derniers, les voisins de M. D., habitant Gourdon, où il était arrivé depuis peu, entendirent une détonation, provenant de l'immeuble de M. D.

Is se rendirent dans l'immeuble et trouvèrent M. D., étendu, ne donnant plus signe de vie.

Des constatations faites, il résulte que M. D., souffrant depuis longtemps de rhumatismes, a voulu mettre fin à ses jours.

Il prit son revolver, plaça le canon dans la bouche et tira.

La mort fut instantanée.

Auto contre une vache

M. R., voyageur de commerce, qui venait de Figeac en automobile, a heurté une vache qui débouchait d'un chemin au lieu dit « La Boule », commune de Saint-Sulpice. Heureusement que les dégâts ne sont que matériels : phares et radiateurs enfoncés ainsi que le pare-brise qui a été cassé.

Plainte

Le nommé Tréguou Antoine, 54 à des gestes obscènes dans un restaurant de Frayssinet. La propriétaire de l'établissement, Mlle Viers Marcelle, 23 ans, l'ayant prié de sortir, celui-ci s'y refusa. Tréguou, dans un état de surexcitation, saisit Mlle Viers par le bras et la précipita sur le seuil de la porte. Dans sa chute, elle se contusionna la jambe gauche.

Plainte a été portée contre Tréguou qui, paraît-il, ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

A 21 heures.
ACTUALITÉS PARLANTES FOX-MOVIETONE.
MAGAZINE PARAMOUNT, Revue parlée.

UNE IDÉE DE GÉNIE, avec le petit Jean MERCANTON.
LES VOISINS, comédie parlée avec DREAN.

SILENCE, sketch parlé avec Marfa DHERVILLY et Prince RIGADIN.
BIMBES BANDIT, dessin animé sonore, vers 21 h. 30.

Marie BELL
de la Comédie Française
DANS
LA CHANCE

AVEC
Fernand FABRE, Françoise ROSAY,
Pierre DEGUANGRAND, Madeleine GUITTY et Marcel ANDRÉ.

LA SEMAINE PROCHAINE
à partir du mardi
deux programmes

PROCHAINEMENT
Réouverture de la saison 1932-33
AVEC
Le Congrès s'amuse

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Comme dimanche dernier, nous exprimons le regret que le public cadurcien n'ait pas assisté plus nombreux à la partie qui a mis aux prises l'A.C. et le C.O.P.O. Le Comité, vu le sacrifice qu'il s'était imposé en ce début de saison, était en droit d'espérer un plus grand succès.

Les spectateurs qui ont effectué le déplacement ne l'ont pas regretté et sont revenus enchantés. Le C.O.P.O. a gagné par 11 à 7. Nous avons trouvé dans les visiteurs plus de fini, un jeu d'équipe homogène, notamment dans les lignes arrières. Chez les nôtres beaucoup plus d'ardeur, de belles individualités; mais il nous manque encore cette soudure avec laquelle nous aurions pu sortir victorieux de cette rencontre et toute amicale.

Contrairement à ce que certains ont pu penser, et à part l'absence de 2 joueurs, l'équipe du C.O.P.O. était au complet et c'est dire que l'A.C. s'est brillamment défendue. Comme nous le pensons, si tous les joueurs de l'A.C. se persévéraient, nous pourrions envisager avec sérénité les championnats, notamment celui du 9 octobre contre Gaillac.

Un cours de la 2^e mi-temps, à la suite d'une chute malheureuse, l'international

L'extrême abondance des matières nous oblige à remettre à un prochain numéro un certain nombre de correspondances. — Nous prions nos correspondants de nous en excuser.

Lacaze avait été obligé de quitter le terrain. Aux dernières nouvelles, nous apprenons avec plaisir que l'excellent capitaine du C.O.P.O. a pu rejoindre son domicile, et que sous peu il reprendra sa place, à la tête de son équipe.

Dimanche prochain 2 octobre, ce seront les Réserves du C.A. Villeneuve qui fouleront la pelouse du Stade Lucien-Desprats.

Beau match en perspective dont nous reparlerons.

Le Comité.

Arrondissement de Cahors

Le Montat
ASSOCIATION DE CHASSEURS
Chasse exclusivement réservée, deux gardes assermentés.

Aucune autorisation verbale n'est valable, les syndiqués limitant leurs droits d'invitation aux amis qu'ils accompagnent personnellement.

Le Bureau.
St-Martin-Labouval

Commission des fêtes. — La Commission des brillantes fêtes qui se déroulent tous les ans au milieu de l'automne dans notre localité, vient de tenir sa première réunion. Le programme des fêtes a été ébauché; une nouvelle classe de jeunes gens a été admise à la commission, et il a été procédé au versement des cotisations par catégories de classes avec les échelons 17, 18, 19, 20.

En fin de séance, la commission a réélu président le dévoué M. Romain Fillières.

Les autres membres du bureau sortant ont été également réélus. La commission tiendra prochainement une nouvelle réunion dont nous aurons à parler.

Saux

La pluie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, la pluie est tombée sur nos plateaux, mais pas assez abondamment pour donner l'humidité nécessaire aux plantes sur pied et la facilité d'effectuer de bons labours.

Malgré tout les raisins mûrissent; certains hybrides sont en retard, mais le soleil d'automne, espérons-le, « mûrira les grappes parassées ». Bref, la pluie qui est tombée activera la maturité, augmentera le rendement, tout en laissant au vin une bonne qualité.

Il y a une particularité indépendante de la température existant un peu partout : le blé, le bétail ne se vendent pas. Tout cela n'est pas fait pour enrayer la désertion des campagnes. Nous connaissons plusieurs agriculteurs absolument découragés.

Espérons que tout s'arrangera.

Duravel

Echos de la Foire. — Comme nous l'avions prévu, la foire du 21 courant a été satisfaisante. Sauf pour St-Hilarion, nous n'en avions jamais eu d'aussi animée et aussi mouvementée.

Quantité de bazars, de marchands de toutes sortes : nouveautés, bonneterie, ferronnerie, lainages, laines, bibelots, fruits, légumes, etc., remplissaient notre principale rue et la place de la poste, et l'animation et les transactions étaient très actives autour de tous ces étals et défilés.

Au marché de la volaille, lapins, poulets, œufs ont été apportés, et le regratier a emporté un chargement à peu près complet de produits de basse-cour.

La jeunesse, elle aussi, y a trouvé son compte, car il y a eu bal à la salle des fêtes, dans l'après-midi, et le soir jusqu'à une heure assez avancée.

Notre prochaine foire a lieu le lendemain de la fête, soit le 24 octobre prochain.

Arrondissement de Figeac

Laurettes

Naissances. — Nous avons appris avec plaisir que les époux Montillet, de Laborie venaient d'hériter d'un enfant.

Tous nos compliments et nos meilleurs souhaits de bonne santé.

Livernon

Accident. — Une équipe d'ouvriers est occupée depuis 15 jours à l'enlèvement d'une partie d'une tranchée qui, par les pluies, s'effondre constamment et dégrade gravement la voie ferrée à 1 kilomètre de la gare du Pournel. D'énormes blocs de pierre sont mis à jour et nécessitent des précautions délicates pour leur enlèvement lorsqu'un de ceux-ci roula et atteignit un brave ouvrier originaire du Tarn-et-Garonne; il eut une jambe prise sous le bloc et fut relevé par ses camarades avec de très graves contusions.

Bio

Accident de travail. — Ces jours derniers, Roques Jean, ouvrier agricole au service de M. Tournemine est tombé d'une charrette qu'il chargeait de regain. Le médecin, appelé en hâte, a constaté de graves contusions multiples dont aucune n'est très grave. Un repos de quinze jours lui sera nécessaire avant qu'il puisse reprendre son travail. Nos vœux de prompt guérison.

Arrondissement de Gourdon

Lavercaillère

Série d'accidents. — Ces jours derniers, à l'entrée du tunnel de Vayrières, M. Frayssinet Guillaume, manoeuvre à la Compagnie d'Orléans s'est brûlé la main gauche en retirant la grille du foyer de la machine. Déclaration de l'accident a été faite à la mairie de Lavercaillère.

Le certificat médical accuse que cette blessure entraînera une incapacité temporaire de 10 jours.

Le jeune Delrieu Fernand, 10 ans, en s'amusant avec des camarades est tombé si malencontreusement qu'il s'est cassé le bras gauche.

Cuzance

Décès. — Nous avons appris avec peine que Mme Trivié, la dévouée et sympathique institutrice chargée de la classe enfantine de notre école communale de filles, venait tout récemment d'avoir la douleur de perdre sa mère.

En fin de séance, la commission a réélu président le dévoué M. Romain Fillières.

Les autres membres du bureau sortant ont été également réélus. La commission tiendra prochainement une nouvelle réunion dont nous aurons à parler.

Saux

La pluie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, la pluie est tombée sur nos plateaux, mais pas assez abondamment pour donner l'humidité nécessaire aux plantes sur pied et la facilité d'effectuer de bons labours.

Malgré tout les raisins mûrissent; certains hybrides sont en retard, mais le soleil d'automne, espérons-le, « mûrira les grappes parassées ». Bref, la pluie qui est tombée activera la maturité, augmentera le rendement, tout en laissant au vin une bonne qualité.

Il y a une particularité indépendante de la température existant un peu partout : le blé, le bétail ne se vendent pas. Tout cela n'est pas fait pour enrayer la désertion des campagnes. Nous connaissons plusieurs agriculteurs absolument découragés.

Espérons que tout s'arrangera.

Duravel

Echos de la Foire. — Comme nous l'avions prévu, la foire du 21 courant a été satisfaisante. Sauf pour St-Hilarion, nous n'en avions jamais eu d'aussi animée et aussi mouvementée.

Quantité de bazars, de marchands de toutes sortes : nouveautés, bonneterie, ferronnerie, lainages, laines, bibelots, fruits, légumes, etc., remplissaient notre principale rue et la place de la poste, et l'animation et les transactions étaient très actives autour de tous ces étals et défilés.

Au marché de la volaille, lapins, poulets, œufs ont été apportés, et le regratier a emporté un chargement à peu près complet de produits de basse-cour.

La jeunesse, elle aussi, y a trouvé son compte, car il y a eu bal à la salle des fêtes, dans l'après-midi, et le soir jusqu'à une heure assez avancée.

Notre prochaine foire a lieu le lendemain de la fête, soit le 24 octobre prochain.

Arrondissement de Figeac

Laurettes

Naissances. — Nous avons appris avec plaisir que les époux Montillet, de Laborie venaient d'hériter d'un enfant.

Tous nos compliments et nos meilleurs souhaits de bonne santé.

Livernon

Accident. — Une équipe d'ouvriers est occupée depuis 15 jours à l'enlèvement d'une partie d'une tranchée qui, par les pluies, s'effondre constamment et dégrade gravement la voie ferrée à 1 kilomètre de la gare du Pournel. D'énormes blocs de pierre sont mis à jour et nécessitent des précautions délicates pour leur enlèvement lorsqu'un de ceux-ci roula et atteignit un brave ouvrier originaire du Tarn-et-Garonne; il eut une jambe prise sous le bloc et fut relevé par ses camarades avec de très graves contusions.

Bio

Accident de travail. — Ces jours derniers, Roques Jean, ouvrier agricole au service de M. Tournemine est tombé d'une charrette qu'il chargeait de regain. Le médecin, appelé en hâte, a constaté de graves contusions multiples dont aucune n'est très grave. Un repos de quinze jours lui sera nécessaire avant qu'il puisse reprendre son travail. Nos vœux de prompt guérison.

Arrondissement de Gourdon

Lavercaillère

Série d'accidents. — Ces jours derniers, à l'entrée du tunnel de Vayrières, M. Frayssinet Guillaume, manoeuvre à la Compagnie d'Orléans s'est brûlé la main gauche en retirant la grille du foyer de la machine. Déclaration de l'accident a été faite à la mairie de Lavercaillère.

Le certificat médical accuse que cette blessure entraînera une incapacité temporaire de 10 jours.

Le jeune Delrieu Fernand, 10 ans, en s'amusant avec des camarades est tombé si malencontreusement qu'il s'est cassé le bras gauche.

Cuzance

Décès. — Nous avons appris avec peine que Mme Trivié, la dévouée et sympathique institutrice chargée de la classe enfantine de notre école communale de filles, venait tout récemment d'avoir la douleur de perdre sa mère.

En cette pénible circonstance, nous lui adressons nos sincères et bien sympathiques condoléances.

Baisse de prix!

LE BOUILLON KUB

NE COÛTE PLUS QUE



LA BARRE DE 5 KUB: 1f.

Pont-Carral

Les vipères. — M. Vidal, ouvrier électicien, a abattu une vipère dans le fossé de la route au Pont de Lafosse, près Pont-Carral.

TRAITEMENT
DES VENDANGES
AMÉLIORATION DES VINS

Viticulteurs, améliorez la qualité et la valeur de vos vins en faisant usage du Bio-sulfite Jacquemin et des Multilevures de « La Claire »; ils vous donneront succès complet. Leur usage est approuvé par la loi. Demandez renseignements gratuits à l'Institut Jacquemin, à Malzeville-Nancy.

Les viticulteurs pourront se procurer à la Pharmacie Paul Garnal, dépositaire des Multilevures Sélectionnées, radio-actives Jacquemin de l'Institut « La Claire », tous les produits pour le traitement des vendanges et pour la vinification :

Multilevures radio-actives Jacquemin de l'Institut « La Claire » Bio-sulfite Jacquemin, — Méta-bisulfite de Potasse, — Phosphate d'ammoniaque, — Tannin à l'alcool, — Gélatine, Permanganate de potasse, — Acide sulfurique, etc...

et tous les renseignements nécessaires pour la direction des vendanges et de la vinification, 97, boulevard Gambetta (en face le théâtre), Cahors.

DÉPÊCHES

Paris, 11 heures.

L'accident du « Persée »

Cherbourg. — Quatre des blessés du sous-marin Persée, sont dans un état inspirant encore de vives inquiétudes.

La commission d'enquête s'est mise au travail dans la matinée pour rechercher les causes de l'explosion.

Auto contre un train

Amsterdam. — Un autocar allemand a été tamponné à Hilversum par un train vicinal. Une dame a été tuée, onze touristes blessés grièvement et quinze légèrement.

Tremblement de terre

Sofia. — Le centre de la Bulgarie a été secoué cette nuit par un tremblement de terre qui a duré 24 minutes. Le nombre des victimes est inconnu.

AVIS DE DÉCÈS

De la part de Madame et Monsieur CAYRAC Marcel; de Joséphine CAYRAC; de Monsieur Numa FLAVIER; de Madame et Monsieur Albert CAYRAC; de Madame et Monsieur BOUTEILLON Louis; de Mademoiselle Suzanne BOUTEILLON et de Madame et Monsieur Louis BOUTEILLON et leur fille; de Madame et Monsieur Léon CAYRAC et ses enfants; de Mademoiselle Victorine CAYRAC, de Monsieur et Madame Adrien SEZAT et leurs enfants; de Madame et Monsieur François ROCHER et leurs enfants, des familles CELLES, TOURNIER, ROCHER, OLIVIER, LOURS, PARRA, CHAUTARD, BRENON, CALMON et les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Colette CAYRAC

décédée le 27 septembre, dans son vingtième mois, et vous prient de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le jeudi 29 septembre, en l'Eglise Saint-Barthélemy, à 3 h. 1/4.

Réunion maison mortuaire, 9, rue Emile-Zola.

Tout courbaturé au réveil

Les muscles et les reins encombrés d'acide urique sont gênés ou douloureux. Cet état arthritique est pénible, en plus il peut s'aggraver. Tout de suite, prenez la décision de vous soigner au Gandol. Le Gandol a une double action sur l'acide urique qu'il élimine et dont il arrête la surproduction. Il s'ensuit une dépuraction de tout l'organisme qui retrouve son bien être par le libre fonctionnement des reins et la décongestion de tous les muscles. Le Gandol est recommandé contre le rhumatisme, la goutte, la sciaticité, douleurs musculaires, maux de reins. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 12 fr. 75. Phie Orliac à Cahors et ttes pharmacies.

A VENDRE

1 lit et 1 voiture d'enfant
S'adresser chez Mme SAUVAT, Place Galdemar, CAHORS.

RECHERCHE

appartement ou villa vide à louer avec confort, dans maison moderne Boulevard Gambetta ou dans quartier neuf. BARON, 7, rue Nationale, CAHORS.

PERDU

Chien, bien d'Auvergne très taché, répond à « Stop », a un collier, perdu du côté de Crayssac le 25 sept., prière de donner renseignements à BERGON, boulanger, CAHORS. Récompense.

Distributeur d'engrais
Semoirs en lignes
et à la volée
VENDEUR
327 Rue St-Martin
PARIS

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

Pharmacie Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne
Eau de Cologne 60°
Prix du litre verre compris 30 fr.
Prix du 1/2 litre — 16 fr.
Prix du 1/4 litre — 8 fr.
Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris 38 fr.
Prix du 1/2 litre — 20 fr.
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
aux Extraits concentrés de fleurs
constituent de véritables parfums
DÉMÉNAGEMENT AUTO
vers PARIS
Prix spécial si vous
me laissez choix date sur 15 jours
Ec. **CORVISIER, ASNIÈRES**, (Seine).

Par ce temps de crise
la
Mode Pratique
donne tout ce qu'il y a de mieux
et de moins cher à réaliser
pour la toilette,
la maison,
la cuisine,
tout y est pratique.
Unan, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Remboursable par primes à choisir.
Le Numéro : 1 fr.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.
Pour bien connaître notre Quercy, dans
le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochou
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France
Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE P. FRANCÈS

Au Tic Tac de la Vieille Pendule
(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec
portrait de l'auteur :
Prix : cinq francs
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE P. FRANCÈS

Chemin de fer de Paris à Orléans

Rentrée des vacances 1932
(Septembre-Octobre)
Trains express supplémentaires
(toutes classes)

- 1° — Entre Quimper (départ. 14 h. 11 jusqu'à 2 novembre inclus) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 59). 1^{re} et 2^e classes seulement, entre Nantes et Paris-Quai d'Orsay. Voiture directe de 1^{re} et 2^e classes « Quimper-Paris ».
- 2° — Entre Angoulême (départ. 10 h. 30) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 17 h. 06) du 10 septembre au 2 octobre inclus.
- 3° — Entre Angoulême (départ. 21 h. 53) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 4 h. 48) du 17 septembre (nuit du 17 au 18) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3).
- 4° — Entre Périgueux (départ. 21 h. 00) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3).
- 5° — Entre Toulouse (départ. 13 h. 00) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 47) du 11 septembre au 2 octobre inclus.
- 6° — Entre Limoges (départ. 9 h. 04 et

Paris-Quai d'Orsay (arr. 15 h. 49) du 25 septembre au 2 octobre inclus.

- 7° — Entre Limoges (départ. 12 h. 05) et Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 22) du 17 septembre au 2 octobre inclus.
- 8° — Entre Limoges (départ. 18 h. 05) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 47) les dimanches et jours de fêtes jusqu'au 10 septembre inclus et tous les jours du 11 septembre au 2 octobre inclus (avec correspondance de Bourges (départ. 20 h. 10)).
- 9° — Entre Limoges (départ. 23 h. 07) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 5 h. 29) jusqu'au 9 octobre inclus (nuit du 9 au 10).
- 10° — Entre Rodez (départ. 15 h. 45) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3).
- 11° — Entre Aurillac (départ. 17 h. 39), Neussargues (départ. 18 h. 02) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3).

Ces trains desservent les principales gares du parcours.
Pour plus amples renseignements
consulter les affiches placardées dans les gares du réseau d'Orléans.

Cartes d'excursions

Du 1^{er} au 30 septembre 1932, il est délivré par toutes les gares des réseaux d'Orléans, de l'Etat et du Midi des cartes dites « d'excursions » en toutes classes.
Ces cartes (individuelles ou de famille) sont valables 30 jours, avec faculté de prolongation.
Elles donnent droit :
1° à la libre circulation sur les lignes de certaines zones de la Bretagne, de l'Auvergne, des Cévennes et des Pyrénées, permettant ainsi un voyage d'excursion sans programme arrêté d'avance.
2° à un voyage aller et retour sur le parcours compris entre le point de départ et les gares d'entrée et de sortie choisies sur le périmètre de chaque zone envisagée.
Pour tous renseignements s'adresser : aux gares des trois réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines et à l'Agence P.-O. Midi, 126, Boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

Toutes les gares des réseaux de Paris à Orléans de l'Etat et du Midi, délivrent toute l'année, sur demande préalable, des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour voyages circulaires de 500 km. de parcours minimum sur les dits réseaux.
L'itinéraire, qui doit être établi par le voyageur lui-même, doit ramener ce dernier à son point de départ initial ; le voyage peut comporter des solutions de continuité dans le parcours par fer.
Validité. — 30, 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage avec faculté de prolongation de moitié.
Faculté d'arrêt.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux gares des trois réseaux intéressés ; à l'Agence P.-O. Midi, 16, boulevard des Capucines et à l'Agence P. O., 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1932

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.
PARIS (Orsay) départ.	22	20	9	55	17	21	19	56	21
PARIS (Aust.) départ.	22	20	9	55	17	21	19	56	21
LIMOGES (arrivée) départ.	4	31	9	5	16	6	20	8	21
LIMOGES (arrivée) départ.	7	12	11	59	16	21	23	8	21
BRIVE (arrivée) départ.	7	35	12	33	16	19	18	8	18
Gignac-Cressensac.	8	13	13	10	16	57	—	—	—
SOULLAC (arr.) départ.	8	37	13	48	17	22	18	50	20
CAZOULES.	8	45	13	56	17	30	—	—	—
La Chap.-d-Maruil.	8	51	14	2	17	36	—	—	—
Lamothe-Fénelon.	9	2	14	12	17	47	—	—	—
Nozac.	9	14	14	22	17	59	—	—	—
GOURDON (arr.) départ.	9	31	14	37	18	17	19	17	21
Saint-Clair.	9	40	14	46	18	27	—	—	—
Dégagnac.	9	51	14	57	18	39	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.	10	2	15	8	18	51	—	—	—
Saint-Denis-Catus.	10	13	15	19	19	2	—	—	—
Espère.	10	22	15	28	19	12	—	—	—
Pradines.	10	29	15	35	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10	35	15	41	19	23	19	58	2
Sept-Ponts.	11	45	17	50	—	—	—	—	—
Cieureac.	11	59	18	7	—	—	—	—	—
Labenque.	12	6	18	16	—	—	—	—	—
Caussade.	12	40	18	54	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	14	19	32	—	—	—	—	—
TOULOUSE. arr.	16	49	21	46	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.
TOULOUSE... d.	4	50	8	48	10	20	13	40
MONTAUBAN. d.	6	14	9	48	11	—	16	2
Caussade.	6	55	10	29	—	—	16	41
Labenque.	7	32	11	9	—	—	17	17
Cieureac.	7	40	11	18	—	—	17	25
Sept-Ponts.	7	51	11	30	—	—	17	36
Pradines.	7	59	11	38	12	4	17	44
CAHORS... (arr.) départ.	8	17	12	42	12	8	17	52
Pradines.	8	24	12	49	—	—	17	59
Espère.	8	32	12	53	—	—	18	7
St-Denis-Catus.	8	46	13	11	—	—	18	20
Thédirac-Peyril.	8	59	13	25	—	—	18	33
Dégagnac.	9	10	13	34	—	—	18	42
Saint-Clair.	9	19	13	43	—	—	18	51
GOURDON (1) d.	9	37	13	58	12	51	19	6
Nozac.	9	45	14	7	—	—	19	14
Lamothe-Fénel.	9	55	14	16	—	—	19	23
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	21	—	—	19	30
CAZOULES.	10	8	14	30	—	—	19	36
SOULLAC. (arr.) départ.	10	25	14	42	13	16	19	49
Gignac-Cressens.	10	52	15	11	—	—	20	19
BRIVE... (arr.) départ.	11	20	15	41	13	53	20	49
PARIS. (A.) arr.	—	—	—	—	23	32	0	29
PARIS. (O.) arr.	—	—	—	—	23	39	0	39
PARIS. (O.) arr.	—	—	—	—	21	46	8	33
PARIS. (O.) arr.	—	—	—	—	21	58	8	45

De Cahors à Libos

CAHORS.	6	22	15	3	—	—	18	33
Pradines.	6	29	15	11	—	—	18	41
Mercuès.	6	38	15	20	—	—	18	50
Douelle (Arrêt).	6	42	15	24	—	—	18	54
Parnac.	6	49	15	33	—	—	19	3
Luzech.	6	55	15	39	—	—	19	10
Castelfranc.	7	7	15	50	—	—	19	22
Prayssac (Arrêt).	7	11	15	54	—	—	19	26
Puy-l'Evêque.	7	20	16	3	17	35	19	35
Duravel.	7	27	16	10	17	47	19	43
Soturac-Touzac.	7	35	16	18	17	59	19	51
Fumel.	7	46	16	29	18	26	20	3
LIBOS.	7	51	16	34	18	32	20	8

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5	22	14	21	17	13	—	—
Vayrac.	5	30	14	29	17	21	—	—
Béaille (arrêt).	5	36	14	35	17	23	—	—
Puybrun.	5	46	14	44	17	34	—	—
Bretonoux-Biars.	6	4	14	57	17	45	—	—
Port-de-Gagnac.	6	12	15	5	17	52	—	—
Laval-de-Cère.	6	23	15	14	18	—	—	—
Lamativie.	6	45	15	34	18	21	—	—
Siran (arrêt).	7	2	15	51	18	38	—	—
La Roquebrou.	7	20	16	7	19	55	—	—
AURILLAC. arrivée.	8	2	16	50	19	41	—	—

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. départ.	6	32	10	59	—	—	19	45
Sarlat.	7	53	12	5	17	35	20	43
Cazoules.	8	73	12	42	19	8	21	21
Souillac.	7	31	10	56	13	34	19	21
Le Pigeon.	7	45	11	20	13	48	16	—
Baladou. Arrêt.	7	50	11	27	13	53	16	5
Martel.	7	59	11	56	14	1	16	14
St-Denis-p.-M. arr.	8	9	12	8	14	11	16	24

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. départ.	6	—	—	—	—	—	12	46
CAPDENAC. (d.)	1	24	10	16	10	11	17	52
FIGEAC.	1	57	7	14	10	27	11	6
Le Pournel.	2	47	7	33	—	—	11	23
Assier.	2	47	7	44	—	—	11	38
Flaujac (halte).	3	19	8	8	—	—	12	1
Gramat.	3	34	8	19	—	—	12	15
Rocamadour.	4	3	8	34	—	—	12	28
Montvalent.	4	6	8	44	—	—	12	37
St-Denis-p.-M. (arr.)	4	17	8	54	—	—	12	49
Quatre-Routes.	5	10	9	4	—	—	13	5
Turenne.	5	28	9	15	—	—	13	16
BRIVE (O.) arr.	6	3	9	40	—	—	13	38
PARIS (Orsay) arr.	—	—	—	—	18	44	—	